

TAUX POUR LA GESTION COURANTE

HONORAIRES TTC

ENCAISSEMENTS ANNUEL

De 0 à 3 000€	12.00 %
De 3 001€ à 4 500€	8.40 %
De 4 501 € à 6 000€	7.20 %
De 6 001 € à 10 000 €	6.60 %
à partir de 10 001 €	6.00 %

GARANTIES

Garantie de loyers impayés	2.50 %
Garantie d'occupation	2.50 %

RÉMUNÉRATION À LA VACATION

Vacation (heure) pendant les heures ouvrables du cabinet :

Le gestionnaire	125,00€
-----------------	---------

Prévoir augmentation de 25 % en dehors des heures ouvrables

HONORAIRES ET FRAIS ADMINISTRATIF

Frais administratif/Extranet/an (charge propriétaire)	28,00 €
Déclaration et gestion de sinistre	Vacation
Présence expertise	Vacation
Aide à la déclaration des revenus fonciers	85,00 €
Avenant bail habitation (à la charge du demandeur)	200,00 €
Envoi CRG par courrier postal	7,00 €
Préparation + envoi congé par LRAR	130,00 €
Clôture fin de gestion	Vacation
Traitement réclamation dépôt de garantie	Vacation
Ouverture dossier assurance perte loyers/ Huissier	Vacation
Suivi dossier contentieux	Vacation
Honoraires pour saisie administrative sur tiers détenteur / mois (ATD)	50,00 €
Gestion lot vacant > 21 jours calendaires	Vacation

TRAVAUX

Travaux supérieurs à 750 €TTC (minimum 90€TTC)	5% HT du TTC
Constitution dossier subvention	Vacation

CONTENTIEUX (À la charge du locataire)

Mise en place échéancier	60,00 €
1ère mise en demeure (LRAR)	60.00 €
2ème mise en demeure copie garant	60.00 €
Remise dossier huissier/avocat	180.00 €
Chèque impayé ou prélèvement rejeté (en sus frais bancaire)	40,00 €



BAUX D'HABITATION SOUMIS À LA LOI DU 6 JUILLET 1989 (Conforme à la loi ALUR) + MEUBLÉS

HONORAIRES À LA CHARGE DU LOCATAIRE

(Montant maximum ne pouvant être supérieur aux honoraires facturés au propriétaire)

HONORAIRES TTC

Organisation de la visite, constitution du dossier
du candidat, rédaction de bail (€/m²)

Hors zones tendues et très tendues	8,07 € /m ²
Zones tendues	10,09 € /m ²
Zones très tendues	12,10 € /m ²
Établissement de l'état des lieux	3,03 € /m ²

HONORAIRES À LA CHARGE DU PROPRIÉTAIRE

(Avec un minimum d'un mois de loyer hors charge)

Hors zones tendues et très tendues	8,07 € /m ²
Zones tendues	10,09 € /m ²
Zones très tendues	12,10 € /m ²
Établissement de l'état des lieux	3,03 € /m ²
Établissement de l'état des lieux de sortie (fin de gestion)	3,03 € /m ² minimum 112 €
Établissement de l'état des Risques et Pollutions (ERP)	20,00 €

AUTRES BAUX

HONORAIRES

► BOX - PARKING - GARAGES - CAVES

(À la charge de chacune des parties) Honoraires de location et de rédaction d'actes	150 € TTC
--	-----------

► BAUX COMMERCIAUX ET PROFESSIONNELS

(À la charge du preneur et/ou du bailleur selon
les termes du bail)

Honoraires de locations (loyer annuel hors taxes et hors charges)	30% HT
--	--------

(À la charge du locataire : rédaction de bail /
avenant / renouvellement de bail)

500 € HT

